Image not found or type unknown

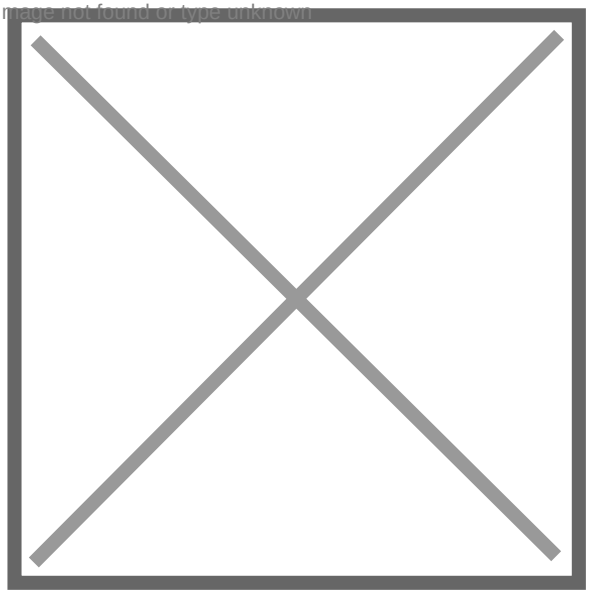

Marque semi figurative demande d'arret

Par **darkjeff**, le **15/12/2010** à **09:58**

Bonjour

Ma question concerne l'utilisation d'une marque non déposé. Je suis auto entrepreneur depuis janvier 2009, depuis la création du statu j'utilise une marque qui n'est pas déposé au près de inpi. Il y a quelque temps une société me demande d'arrêté l'utilisation de cette marque car selon eux elle est semi-figurative à leur marque.

Le non de la marque est composé de 3 mots en anglais et seul le dernier mots change.

Ont il le droit de me demander ceci. Et en plus par mail ?

Cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés